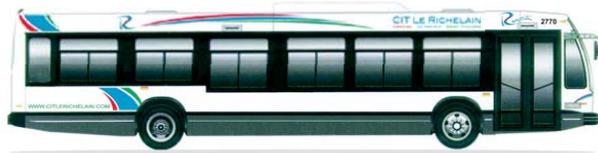


Info

Montez pour voir!



www.citrichelain.com

Jun 2008

Volume 2 - Numéro 2

La carte à puce, une nouvelle génération de titre de transport sécuritaire et durable...à compter de l'été 2009



La Société de transport de Montréal (STM), l'Agence métropolitaine de transport (AMT), la Société de transport de Laval (STL) et le Réseau de transport de Longueuil (RTL) implantent progressivement la carte à puce sur leur territoire. Le CIT Le Richelain ainsi que la majeure partie des CIT et OMIT de la rive-sud se dotera de cette technologie dès l'été 2009.

C'est quoi la carte à puce ?

C'est un support plastifié pourvu d'un microcircuit contenant une mémoire et sur lequel on peut encoder ou lire des informations. La technologie retenue est une carte sans contact, donc très facile à utiliser. Il suffit de la présenter devant le lecteur dans l'autobus pour valider son passage. Il sera toujours possible de payer son passage en monnaie exacte à bord des autobus, car le CIT conserve ses boîtes à perception actuelles.

Pour qui ?

Pour tous les utilisateurs d'autobus, métro et/ou de train de la région de Montréal et de Québec.

Pourquoi la carte à puce ?

Pour faciliter l'utilisation des titres de transport, sécuriser les recettes provenant des clients, réduire le manque à gagner résultant des paiements insuffisants, de la fraude et du vol.

Quels sont les avantages de ce système ?

- Une sécurité accrue;
- Une réduction de la fraude;
- L'utilisation d'une seule carte combinant les titres de transport et la photo pour les utilisateurs bénéficiant d'un tarif intermédiaire ou réduit;
- La possibilité d'avoir plus d'un titre de transport sur une même carte (ex. : titre mensuel du CIT et des billets de la STM);
- Une plus grande flexibilité d'achat : des distributrices de titres seront disponibles en tout temps).

Comment pourrais-je payer mon passage au CIT ?

On pourra payer au moyen de la carte à puce chargée d'un titre de transport : titre mensuel du CIT, livret de billets, TRAM 4-5, etc. Il sera toujours possible de payer son passage en argent comptant dans les autobus et auprès du changeur dans le métro.

Est-ce que de nouveaux tarifs entreront en vigueur lors de l'introduction de la carte à puce ?

Les différents tarifs de transport en vigueur ne seront pas modifiés par l'arrivée de la carte à puce. Les titres seront intégrés dans la carte à puce au tarif en vigueur au moment de leur achat.

Qu'advient-il des catégories de tarifs : régulier, intermédiaire et réduit ?

Ces catégories restent les mêmes.

La carte à puce pourra-t-elle contrer la fraude ?

Le nouveau système est doté de mécanismes couvrant deux volets, soit la protection contre le piratage des cartes (reproduction illégale de cartes) et l'utilisation frauduleuse des cartes émises par le nouveau système.

Est-ce que la carte à puce est totalement sécuritaire ?

À ce jour, la technologie de la carte à puce est réputée très sécuritaire. Le milieu bancaire est en train de se convertir à cette technologie. Cette technologie a déjà fait ses preuves dans les réseaux de transport en commun dans plusieurs grandes villes du monde, comme Lyon, Paris, Barcelone et Milan. Au Québec, la Société de transport de l'Outaouais (STO) utilise déjà une carte à puce.

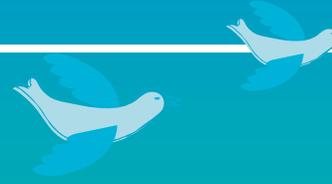
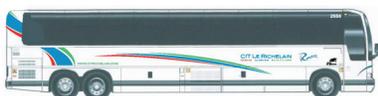
Le CIT vous communiquera tous les détails concernant son achat et son utilisation au cours des prochains mois. De plus, une trousse à l'attention des usagers sera éventuellement remise permettant de comprendre les modes de paiements et les lieux où vous pourrez vous la procurer. Entre-temps, vous pouvez consulter le site Internet suivant : www.carteopus.info

SAVIEZ-VOUS QUE...



- Le CIT réalise actuellement la création d'un nouveau site Internet plus dynamique qui sera en ondes au début de septembre. Un module de cartographie (Navtech) sera intégré au moteur de recherche permettant au client de faire des recherches avec plusieurs possibilités (origine, destination, circuits, arrêts, etc.). De plus, les informations offertes à propos du CIT seront plus complètes et un module Informations express sur l'état du réseau sera mis à jour régulièrement. En attendant, vous pouvez toujours consulter le site en vigueur, soit www.citrichelain.com.
- De nouveaux panneaux d'arrêt seront implantés sur le réseau du CIT Le Richelain en septembre. Ces panneaux présenteront les circuits desservant l'arrêt, les destinations finales possibles pour chaque circuit. De plus, un numéro unique lié à l'arrêt permettra au client, en composant le numéro de téléphone 514-287-TRAM (Allô TRAM) suivi du numéro d'arrêt indiqué sur le panneau, de connaître les heures de passage de chaque circuit desservant cet arrêt. Vous pouvez également retrouver le numéro de votre arrêt en consultant le site Internet de l'AMT (http://www.tec.amt.qc.ca/itec/pa1/circuits/citlr_lcirc.htm) et vous retrouverez ces mêmes numéros d'arrêt sur le site Internet que le CIT est en train d'élaborer.
- Le transporteur La Québécoise s'est doté d'un laveur automatique extérieur pour les autobus. Cet outil facilite l'entretien quotidien extérieur des véhicules et une procédure pour le lavage intérieur a également été mise en place.
- Les villes sur le territoire du CIT se sont dotées d'un plan d'ajout d'abribus dès 2008. Un plan d'entretien est également en place, soit un entretien aux deux semaines pour les abribus de La Prairie et une fois par semaine pour Candiac et Saint-Philippe.
- **Excellente nouvelle !!!** Suite à la décision toute récente de l'AMT de rendre des quais disponibles au TCV (Terminus centre-ville) en septembre prochain, de nouveaux départs seront mis en place dans les villes de La Prairie et de Candiac les matins et soirs. Des informations plus précises seront présentées dans le prochain Info-R.

Normand Dyotte, président du CIT Le Richelain



Le Conseil du CIT Le Richelain aimerait s'excuser des incon vénients causés à sa clientèle suite à certains départs non effectués au cours du mois de mars 2008. Le conseil s'est assuré que le transporteur a mis en place un plan de redressement. Un suivi rigoureux est réalisé pour assurer le bon fonctionnement du réseau.

Gagnants du titre mensuel du CIT - participation au sondage satisfaction de la clientèle à bord des véhicules, automne 2007



De gauche à droite : Alain Lemieux (administrateur du CIT, représentant de Saint-Philippe), Valérie Roy (gagnante, Saint-Philippe), Normand Dyotte (président du CIT, représentant de Candiac), Marie-Josée Lauzon (gagnante, Candiac), Didier Jeanson (gagnant, La Prairie) et Yvon Brière (vice-président du CIT, représentant de La Prairie).

Pour toute autre information
Service à la clientèle
 514-877-6003
www.citrichelain.com